

# Programme pour la conversion **abordable** du mazout à la **thermopompe**



## Vous envisagez de remplacer votre système de chauffage au mazout? Vous vous demandez s'il existe une meilleure option que le mazout?

Le **programme pour la Conversion abordable du mazout à la thermopompe (CAMT)** offre aux propriétaires de maisons admissibles une **subvention allant jusqu'à 10 000 \$** ou **jusqu'à 15 000 \$** et un paiement unique de **250 \$**, selon votre province ou territoire, pour passer du chauffage au mazout à un système électrique de thermopompe.

Ce financement est destiné à **l'achat et à l'installation de systèmes de thermopompe admissible et aux dépenses connexes** telles que l'enlèvement en toute sécurité de votre réservoir à mazout, l'installation d'un système de chauffage électrique d'appoint et le remplacement d'autres installations domestiques consommant du mazout, telles qu'un chauffe-eau.

Ce programme est destiné aux propriétaires canadiens de revenus faibles à médians qui chauffent leur maison au mazout.

**IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE PROCÉDER À UNE ÉVALUATION ÉNERGUIDE POUR PARTICIPER À CE PROGRAMME.**

Passer à une thermopompe présente les avantages suivants :

**Économie de milliers de dollars sur les factures d'énergie**

**Climatisation en été**

**Réduction des émissions de gaz à effet de serre**

### Avant de présenter votre demande

Les thermopompes admissibles varient en matière de taille et de configuration. Faites vos devoirs :

- › Visitez la page [canada.ca/subvention-thermopompes](http://canada.ca/subvention-thermopompes) pour vous assurer que ce programme vous convient.
- › Sélectionnez vos options en fonction de votre province ou territoire de résidence.
- › Consultez votre entrepreneur pour obtenir une recommandation sur le type de thermopompe (y compris la sélection, la conception et l'installation) le mieux adapté à votre maison.
- › Confirmez que la thermopompe recommandée est admissible au programme CAMT en consultant la liste des produits admissibles sur le site Web du programme CAMT.

### Questions à poser à votre entrepreneur

- Quel est le meilleur type de thermopompe pour améliorer mon système de chauffage au mazout?
- Comment vous assurerez-vous que le nouveau type de thermopompe est de format approprié et que le système chauffera toute la maison?
- Quel est le programme d'entretien à effectuer?
- Quelle est la garantie du matériel? Existe-t-il un certificat de garantie?
- Quel est le numéro de l'*Air-Conditioning, Heating and Refrigeration Institute (AHRI)* du système que vous recommandez?

## Qu'est-ce qu'une thermopompe?

Une thermopompe est un moyen très efficace et économique de chauffer et de rafraîchir votre maison pour que vous soyez confortable tout au long de l'année. Elle fonctionne à l'électricité et est entièrement réversible, ce qui signifie qu'elle peut à la fois chauffer et rafraîchir votre maison.

La thermopompe est une technologie fiable et éprouvée au Canada qui est en mesure d'assurer le confort d'une maison tout au long de l'année :

**en la chauffant  
en hiver**

**en la rafraîchissant  
en été.**



### Le saviez-vous?

Vous avez déjà une thermopompe dans votre maison. Votre réfrigérateur maintient vos aliments au frais grâce à une thermopompe. Il extrait l'air chaud de l'intérieur du réfrigérateur pour maintenir la fraîcheur.

En hiver, une thermopompe extrait la chaleur de l'air extérieur et utilise l'électricité pour transmettre la chaleur à l'intérieur de votre maison. Bien qu'elle soit surtout connue pour son chauffage, elle présente également une fonction de refroidissement en transférant l'air intérieur chaud vers l'extérieur pendant l'été.

**Passer à un système de thermopompe admissible peut vous faire économiser de l'argent, améliorer l'efficacité énergétique de votre maison et réduire les émissions de gaz à effet de serre.**

Apprenez-en plus sur les thermopompes admissibles à [canada.ca/subvention-thermopompes](https://canada.ca/subvention-thermopompes).



### **Demandes de renseignements concernant le programme pour la Conversion abordable du mazout à la thermopompe :**

Les documents de candidature dans des formats alternatifs peuvent être commandés par téléphone.

Tél. : 1 833 674-8282

Courriel : [OHPA-CAMT@nrcan-rncan.gc.ca](mailto:OHPA-CAMT@nrcan-rncan.gc.ca)

ATS : 1 800 465-7735

**Heures d'ouverture** : Du lundi au vendredi : 8 h à 20 h (heure de l'Est)

Also available in English under the title: Thinking about replacing your oil heating system? Wondering if there is a better option than oil?

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à [copyright-droitdauteur@nrcan-rncan.gc.ca](mailto:copyright-droitdauteur@nrcan-rncan.gc.ca).  
No de cat. M144-326/2023F-PDF (En ligne) / ISBN 978-0-660-48655-0 No de cat. M144-326/2023F (Imprimé) / ISBN 978-0-660-48656-7

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Ressources naturelles, 2024